

Image not found or type unknown



Convoquation d'un enfant majeur pour un fait commis en mineur

Par **jardinjaune**, le **27/10/2015** à **15:08**

Bonjourrrrrmon fils majeur de 18 ans est convoqué par le tribunal pour une affaire qu'il a commise quand il était mineurrrrrEn tant que maman suis-je obligée d'etre présente puisque depuis il est majeur ?rrrrEn sachant que déjà à l'époque des faits qui lui sont reprochés il ne vivait plus à la maison et que je n'ai aucun contact avec lui à ce jour rrrrCe sont les gendarmes qui m'ont appelés pour me donner sa date de convocationrrrrMerci d'avance pour votre réponserrrrCordialement